

A l'attention de :
Mesdames et Messieurs les présidents de Clubs

Pour information à Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur.

Vous êtes conviés à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra **le 23 septembre 2023 à 9 heures, Salle VIGIER, à IRIGNY. 9, rue de Bezange (à côté de la mairie)**

Ordre du Jour:

1. Accueil des clubs par Président du CILAB
2. Rapport moral du Président
3. Bilan financier 2022/2023, prévisionnel 2023/2024 et quitus à la Trésorière
4. Bilan des activités techniques 2022/2023 (adultes, jeunes, seniors) et présentation du calendrier 2023/2024
5. Communication
6. Points divers

*Pour participer aux votes, chaque club devra être à jour de sa cotisation auprès du CILAB.
Hormis les président(s) de Clubs, les mandataires devront être munis du « Pouvoir » ci-dessous dûment complété par le président de l'Association ou le Directeur de l'organisme qu'ils représentent .*

Bien cordialement.

Fait à Lyon le 3 septembre 2023

/Le Président du CILAB
le secrétaire général

CILAB
Yves SPENLE

Pièces jointe :
- Pouvoir

